

(Résumé 06/05/15) **Des escroqueries en bandes organisées et 17 ans de procédures pour rien (!)**
Mes conclusions soldées par ma mise en prison pour faire taire mes publications !

Après 17 ans de mariage, le 6/12/98 Paul Maurice GIRAUD ex brigadier, amant (13) de 94 à 2003 de mon épouse Janine Fernande RAYMOND, anticipe la justice et m'expulse de ma maison (p. 84, 85, 105) au 40 rue R. Rolland à St Martin d'Hères. Cela en utilisant : Ses amis de la gendarmerie ; deux policiers en activité à l'Île Verte ; le commissaire Bruno CWIKOWSKI révoqué condamné pour faux en écriture en 1993 et à nouveau plus tard (28/11/06) pour corruption active ; une relation d'affaire Jean-Marc Robert BUISSON ... et tout le réseau politico-mafieux de l'agglo
Mon expulsion illégale du 6/12/98 de mon domicile a été précédée de :

- 4 ans de diverses manipulations, pressions, violences physiques sur mes locataires de deux appartements.
- de ma privation (2) totale des fonds de la communauté dès avril 98 qui me permettaient d'acheter jusqu'à 10 appartements dont 50% sans prêt. C'étaient mon seul revenu, et je réhabilitais des logements pour louer pour ma reconversion suite à mes difficultés à retrouver un emploi (malgré mon diplôme d'ingénieur) après mon dernier licenciement économique en 94 dans la métallurgie à la direction d'une usine à Valence.

Suite à mes fonds bloqués j'ai ma première avocate Laurence BESSON-MOLLARD début juillet 98. Au lieu de m'aider, elle traîne plus de trois mois puis entrave ma demande d'ordonnance pour constat d'adultère contre l'ex flic ripoux amant de mon épouse ! Puis m'informe (1) à mon domicile où je vis avec mon épouse et mon fils que je verrais les pièces adverses le 10/11/98 à une audience de conciliation trois jours plus tard (!) où j'y découvre sa trahison et un traquenard avec comme seuls témoins adverse GIRAUD l'amant de mon épouse et sa relation d'affaires BUISSON.

Les avocats suivants Annie Helena BOTTA-AUBERT (15), Denis DREYFUS, Jean CALAS (22)... empêchent aussi mes communications de pièces accablantes contre ces policiers que je retrouverais en société dans CPS (11). Des avocats seront **déboutés** ainsi que trois magistrats (p. 323, 324) de leurs poursuites pour dénonciations calomnieuses avec l'aide de mes dix témoins (p. 302) et des preuves, mais il m'est impossible de les faire condamner.

J'ai d'abord pensé que les avocats étaient seuls responsables de ces manipulations, j'ai constaté que des magistrats protégeaient aussi ces personnes : Pierre-Marie CUNY, Charles CATTEAU, Luc FONTAINE, Didier DURAND, Jean-Claude LEGER, Françoise LANDOZ, Gérard MEIGNIE ... (200 autres ont validés ces dérives). Tous solidaires !

En 2003, avec les preuves du détournement de mes courriers (p. 8, 9, 10) pour entraver des milliers de procédures de justice, je comprends mieux le train de vie pharaonique de GIRAUD avec mon épouse et autres policiers ; leurs relations particulières avec des huissiers complaisants et le milieu judiciaire, quand j'apprends qu'ils ont encaissé 600.000 € en 17 mois en revendant 20.000 fichiers volés à la police ! Partie civile, l'affaire est soldée par mon tabassage en sortie d'audience pour avoir complété pour des juges complaisants le dossier des ripoux en correctionnelle. Les 17.500 € (soit 2% du butin encaissé) d'amendes affectées à CWIKOWSKI condamné sans les complices confirment les protections de ce monde de mafieux depuis 98.

En six mois de 2001, mon épouse (Responsable du service permis de construire en mairie) dépense plus de 112 000 € (p. 2, 3, 4) dont 65.000 en espèces, mais l'expert Jean-René AMOUROUX et les juges refusent d'examiner les comptes de la communauté dont ceux ouverts sous le nom de mon fils Julien (p.58) pendant le divorce. Alors que je vis du RMI, ils m'affectent un cumul de pension alimentaire impossible à faire enlever alors que mon fils travaille depuis 2006 et que mon ex épouse encaisse tous les loyers qui étaient mon seul revenu avant 98 ! Des dettes fictives sont aussi affectées pendant 17 ans pour ma dépossession totale.

Un comble ! Des juges (p. 201 pages 10, 11) attribuent à mon ex "**sans compensation**" ma maison (84) acquise sur mes fonds propres personnels (p. 19, 50) en violation de notre constitution . Pour stopper mes recours la poste Chavant de Grenoble à l'ordre de filtrer et d'intercepter tous mes courriers judiciaires dont ceux de l'avocat de cassation chargés de casser cet arrêt. En 2012, M^e Jean-Yves BALESTAS (Associé à M^e DETROYAT, partie adverse) s'impose pour m'assister pour le partage (!) et, récusé à nouveau devant la Juge Nathalie MALARDEL il s'impose mon avocat à l'audience du 2/04/12 et remet des conclusions sous mon nez (!!!) pour faciliter ma dépossession du bien suivant (p. 326) puis refuse d'enregistrer l'appel (!) et Gérard MEIGNIE couvre cette entrave aux droits de la défense.

En 2004, le notaire Bruno ESCALIER (qui me cache des transactions sur mes biens) m'apprend qu'en 2001 la maison voisine inoccupée depuis 20 ans brûle entièrement **à trois jours d'un compromis !** Avec les fonds de la communauté mon épouse (Divorce confirmé nov. 2003) a (à mon insu) exercé (11) notre droit de préemption sur le bien mitoyen grâce au relais du notaire Yves DESCHAMPS (Désigné en déc. 2003 pour le partage de la communauté !) En 2010, j'ai les preuves que ces tractations aboutissent à un **faux acte authentique du 14 oct. 2008 par les notaires Dominique JACQUOT, Myrtille REBERT signé du Maire René PROBY, cela avant les jugements de partage de la communauté ! Les biens annexés sont affectés à mon ex avec une autorisation à y construire 4.000 m2 de surface habitable sur les 1800 m2 portant la valeur de cette dépossession à 1 millions d'euros ! En 2013, le juge André SCHMITT doit instruire sur ce faux mais ne fait rien malgré mes relances et la décision de la chambre de l'instruction d'auditionner ces notaires.** Par : René FORNEY 0613 84 59 96 www.victime-ripou.com www.trafic-justice.com